



CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 7 JUILLET 2020

COMPTE RENDU D’AFFICHAGE

(En application de l'article L.2121-25 du Code général des Collectivités territoriales)

NOMBRE DE MEMBRES

- Afférents au conseil : 45
- En exercice : 45

Le Conseil Municipal de la Commune de GRASSE, dûment convoqué le 30 juin 2020, s'est réuni le mardi 7 juillet 2020 à 14h30 au Palais des Congrès, salle Gérard PHILIPPE sous la présidence de Monsieur Jérôme VIAUD, Maire.

PRESENTS : Monsieur Jérôme VIAUD, Maire et Mesdames et Messieurs les Adjointes :

Valérie COPIN, Christophe MOREL, Aline BOURDAIRE, François ROUSTAN, Catherine BUTTY, Gilles RONDONI, Claude MASCARELLI, Nicolas DOYEN, Nicole NUTINI, Ali AMRANE, Muriel CHABERT, Pascal PELLEGRINO, Anne-Marie DUVAL, Cyril DAUPHOUD, Marie CHABAUD, Roger MISSENTI, Mélanie ZARRILLO, Philippe BONELLI, Annie OGGERO-MAIRE, Jean-Marc GARNIER, Karine GIGODOT, Serge PERCHERON, Dominique BOURRET, Alexandre GAIFFE, Laurence COSTE, Richard KISS, Marie-Madeleine GUALLINO, Franck BARBEY, Jeannette GISQUET, Jean-Pierre BICAIL, Jocelyne BUSTAMENTE, Jean-François LAPORTE, Stéphanie MANDREA, Charles FERRERO, Levanna CALATAYUD, Paul EUZIERE, Philippe-Emmanuel de FONTMICHEL, Mekia Noura ADDAD, Stéphane CASSARINI, Myriam LAZREUG, Patrick ISNARD, Alexane ISNARD, Jean-Paul CAMERANO.

PART EN COURS DE SEANCE :

Monsieur Jean-Paul CAMERANO
(Prend part aux délibérations N°52 à N°114 et 27 à 40)
Monsieur Stéphane CASSARINI
(Prend part aux délibérations N°52 à N°114 et 27 à 40)

ABSENTS EXCUSES :

Madame Magali CONESA

ABSENTS EXCUSES ARRIVANT EN COURS DE SEANCE AVEC PROCURATION :

Madame Nora ADDAD
(Prend part aux délibérations N°74 à N°114 et 27 à 51)

ABSENTS EXCUSES ARRIVANT EN COURS DE SEANCE SANS PROCURATION :

Madame Myriam LAZREUG sans procuration
(Ne prend pas part au vote des délibérations N°52 à N°74)

PROCURATION :

Madame Magali CONESA à Monsieur Paul EUZIERE
Madame Nora ADDAD à Monsieur Philippe-Emmanuel de FONTMICHEL

Madame Mélanie ZARRILLO est élue secrétaire de séance.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-14 et L.2121-21, Madame Valérie COPIN 1^{ère} Adjointe est désignée pour présider la séance lors des adoptions des comptes Administratifs.

Le Conseil Municipal a pris acte qu'aucune observation n'a été formulée concernant le procès-verbal du 11 février 2020.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, a adopté le procès-verbal de la séance du 28 mai 2020.

En vertu de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire donne lecture des décisions prises en application de la délégation qui lui a été consentie en ce qui concerne l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Question retirée à l'ordre du jour :

2020 - 85 VENTE DE PARCELLES SISES BOULEVARD EUGENE CHARABOT ET D'UNE
PARTIE DU DOMAINE PUBLIC ALLEE JEAN MOULIN - DECLASSEMENT PREALABLE

**2020 - 27 COMMISSIONS MUNICIPALES
FORMATION - COMPOSITION**

Monsieur le Maire

Je vous demande de bien vouloir :

- INSTITUER les 4 commissions permanentes suivantes dénommées :
Optimisation et performance des moyens et ressources
Equipement et aménagement du cadre de vie
Vivre ensemble
Qualité de vie

Chacune composée de 14 membres dans le principe de la représentation proportionnelle permettant l'expression pluraliste des élus au sein du conseil municipal.

- DESIGNER comme représentant du conseil municipal

Commission Optimisation et performance des moyens et ressources

Catherine BUTTY
Valérie COPIN
Christophe MOREL
François ROUSTAN
Dominique BOURRET
François LAPORTE
Nicole NUTINI
Karine GIGODOT
Anne-Marie DUVAL
Paul EUZIERE
Magali CONESA
Stéphane CASSARINI
Patrick ISNARD
Jean-Paul CAMERANO

Commission Equipements et aménagement du cadre de vie

Christophe MOREL
Marie-Madeleine GUALINO
Dominique BOURRET
Catherine BUTTY
Anne-Marie DUVAL
François ROUSTAN
Pascal PELLEGRINO
François LAPORTE
Franck BARBEY
Paul EUZIERE
Philippe-Emmanuel de FONTMICHEL
Stéphane CASSARINI
Patrick ISNARD
Jean-Paul CAMERANO

Commission Vivre ensemble

Claude MASCARELLI
Jeannette GISQUET
Aline BOURDAIRE
Gilles RONDONI
Annie OGGERO-MAIRE
Cyril DAUPHOUD
Murièle CHABERT
Jocelyne BUSTAMENTE
Jean-Pierre BICAIL
Nora ADDAD
Magali CONESA
Myriam LAZREUG
Patrick ISNARD
Jean-Paul CAMERANO

Commission Qualité de vie

Jean-Marc GARNIER
Roger MISSENTI
Philippe BONELLI
Serge PERCHERON
Nicolas DOYEN
Ali AMRANE
Mélanie ZARRILLO
Alexandre GAIFFE
Aline BOURDAIRE
Nora ADDAD
Magali CONESA
Myriam LAZREUG
Patrick ISNARD
Jean-Paul CAMERANO

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 28 COMMISSION D'APPEL D'OFFRES
ELECTION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Monsieur le Maire

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir élire en son sein, 5 membres titulaires et 5 membres suppléants pour siéger à la commission d'appel d'offres, commission placée sous la présidence du Maire ;

Les membres titulaires sont :

- Titulaires :
- M François ROUSTAN
 - M. Nicolas DOYEN
 - M. Jean-François LAPORTE
 - Mme Nicole NUTINI
 - M. Paul EUZIERE

Les membres suppléants sont :

Suppléants :

- Mme Murièle CHABERT
- M. Jean-Pierre BICAIL
- Mme Dominique BOURRET
- Mme Aline BOURDAIRE
- Mme Nora ADDAD

**2020 - 29 COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICES PUBLICS
ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

Monsieur le Maire

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir élire en son sein, 5 membres titulaires et 5 membres suppléants pour siéger à la commission de délégation de service public, commission placée sous la présidence du Maire.

Les membres sont :

Titulaires :

- M. François ROUSTAN
- Mme Anne-Marie DUVAL
- M. Jean-François LAPORTE
- Mme Mélanie ZARRILLO
- Mme Magali CONESA

Suppléants :

- Mme Murièle CHABERT
- M. Pascal PELLEGRINO
- Mme Nicole NUTINI
- Mme Marie CHABAUD
- Mme Nora ADDAD

**2020 - 30 COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX
NOMINATION DES MEMBRES**

Monsieur le Maire

Il vous est proposé de désigner 11 membres pour siéger à la commission consultative des services publics locaux (6 élus de la majorité et 5 élus de l'opposition) ainsi que 3 associations locales :

Les membres titulaires sont les suivants :

- Mme Catherine BUTTY
- M. Jean-François LAPORTE
- M. François ROUSTAN
- Mme Dominique BOURRET
- Mme Anne-Marie DUVAL
- Mme Murièle CHABERT
- Mme Magali CONESA
- Mme Nora ADDAD
- M. Stéphane CASSARINI

- M. Patrick ISNARD
- M. Jean-Paul CAMERANO

Les membres suppléants sont les suivants :

- Mme Laurence COSTE
- Mme Mélanie ZARRILLO
- M. Richard KISS
- M. Philippe BONELLI
- M. Jean-Pierre BICAIL
- Mme Jocelyne BUSTAMENTE
- M. Paul EUZIERE
- M. Philippe-Emmanuel de FONTMICHEL
- Mme Myriam LAZREUG
- Mme Alexane ISNARD

Trois associations siègent à la commission :

- Le Club des Entrepreneurs
- Que choisir
- FORUM

Représentation associative par leur président ou vice-président ou tout autre membre dûment habilité par l'organe statutaire compétent :

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2020 - 31 COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS NOMINATION DES REPRESENTANTS

Monsieur le Maire

Il est proposé au Conseil Municipal la liste des contribuables suivants :

- M. Christophe MOREL
- Mme Catherine BUTTY
- Mme Nicole NUTINI
- Mme Aline BOURDAIRE
- Mme Dominique BOURRET
- Mme Murièle CHABERT
- M. Philippe BONELLI
- M. Serge PERCHERON
- M. Alexandre GAIFFE
- Mme Mélanie ZARRILLO
- M. Jean-François LAPORTE
- M. Paul EUZIERE
- Mme Magali CONESA
- M. Stéphane CASSARINI
- M. Patrick ISNARD
- M. Jean-Paul CAMERANO

Sont proposés au poste de commissaire suppléant, les 16 contribuables suivants :

- M. Ali AMRANE
- Mme Jocelyne BUSTAMENTE
- Mme Anne Marie DUVAL

- M. Cyril DAUPHOUD
- Mme Karine GIGODOT
- M. Nicolas DOYEN
- M. Jean-Pierre BICAIL
- M. Richard KISS
- Mme Jeannette GISQUET
- Mme Marie-Madeleine GUALLINO
- M. Jean-Marc GARNIER
- Mme Nora ADDAD
- M. Philippe-Emmanuel de FONTMICHEL
- Mme Myriam LAZREUG
- Mme Alexane ISNARD

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 32 COMMISSION DE CONTROLE FINANCIER
NOMINATION DES MEMBRES**

Monsieur le Maire

Il vous est proposé de désigner 11 membres titulaires et 11 membres suppléants pour siéger à la commission consultative des services publics locaux (6 élus de la majorité (titulaires et suppléants) et 5 élus de l'opposition (titulaires et suppléants)) ainsi que les personnes qualifiées suivantes :

- Les membres titulaires :

- Mme Catherine BUTTY
- Mme Nicole NUTINI
- M. Ali AMRANE
- Mme Aline BOURDAIRE
- M. Nicolas DOYEN
- M. Jean-François LAPORTE
- M. Magali CONESA
- M. Philippe-Emmanuel de FONTMICHEL
- M. Myriam LAZREUG
- M. Patrick ISNARD
- M. Jean-Paul CAMERANO

- Les membres suppléants :

- Mme Dominique BOURRET
- M. Alexandre GAIFFE
- M. Cyril DAUPHOUD
- Mme Anne-Marie DUVAL
- Mme Marie CHABAUD
- Mme Jeannette GISQUET
- M. Paul EUZIERE
- Mme Nora ADDAD.
- M. Stéphane CASSARINI
- Mme Alexane ISNARD

- 5 personnes qualifiées

- Le Directeur des finances,
- Le Chef du service de la commande publique,
- Le ou les Directeurs Généraux Adjointes en charge du dossier concerné.
- Un représentant d'association d'usagers
- Le contrôleur de gestion

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 33 COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES
NOMINATION DES MEMBRES**

Monsieur le Maire

Il est proposé au Conseil Municipal de désigner :

- Un représentant titulaire :
Monsieur Jérôme VIAUD
- Un représentant suppléant
Madame Catherine BUTTY

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 43 voix pour, 2 voix contre : Monsieur CASSARINI, Madame LAZREUG.

**2020 - 34 CENTRE HISTORIQUE DE GRASSE
COMMISSION LOCALE DU SITE PATRIMONIAL DE GRASSE (CLSPR)
NOMINATION DES MEMBRES**

Monsieur le Maire

- **DÉSIGNER** les membres élus de la collectivité de la Commission Locale du Site Patrimonial Remarquable de Grasse;
- **PROPOSER** à Monsieur le Préfet pour avis, les représentants d'associations ayant pour objet la protection, la promotion ou la mise en valeur du patrimoine et les personnes qualifiées.

Sont élus :

- Élus de la collectivité :

Membres TITULAIRES	Membres SUPPLEANTS
Nicolas DOYEN	Roger MISSENTI
Dominique BOURRET	Pascal PELLEGRINO
Christophe MOREL	Anne-Marie DUVAL
Marie-Madeleine GUALLINO	Franck BARBEY
Philippe-Emmanuel de FONTMICHEL	Paul EUZIERE

Seront proposés à Monsieur le Préfet :

Des représentants d'associations ayant pour objet la protection, la promotion ou la mise en valeur du patrimoine :

Membres TITULAIRES	Membres SUPPLEANTS	ASSOCIATIONS
Président	Vice-Président	Mission Patrimoine
Jonathan TURRILLO	Membre « du fonds Baudelaire »	Fonds Baudelaire
Président	Vice-Président	Fédération Economique de Grasse (FEG)
Xavier PREVOST	Maurice COLIBERT	Soutenons Grasse Sauvegardé
Robert VERLAQUE	Linda WHITE	Cercle Culturel du Pays de Grasse

Des personnes qualifiées :

Membres TITULAIRES	Membres SUPPLEANTS	ORGANISMES
Jean-Pierre LELEUX	Membre de la CNPA	Président de la Commission National du Patrimoine et de l'Architecture
Sylvain DUNAN	Stéphane LEGOADEC	Architectes
Laurence ARGUEYROLLES	Gabriel BENALLOUL	Service Ville d'Art et d'Histoire
Dominique COLLET	Muriel ROY	Spl Pays de Grasse développement
Michel GSCHWIND	Membre du club des entrepreneurs du Pays de Grasse	Club des entrepreneurs du Pays de Grasse

**2020 - 35 CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S)
DETERMINATION DU NOMBRE DE REPRESENTANTS
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Monsieur le Maire

Je vous propose de FIXER la composition du Conseil d'Administration à 12 membres répartis de la manière suivante :

- Six membres élus en son sein par le Conseil Municipal,
- Six membres nommés par le Maire parmi des personnes participants à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 36 CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S)
ELECTION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Monsieur le Maire

Le Conseil Municipal a décidé de désigner pour siéger au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale :

- Mme Claude MASCARELLI
- Mme Jeannette GISQUET
- M. Jean-Pierre BICAIL
- Mme Dominique BOURRET
- Mme Marie CHABAUD
- M. Nora ADDAD

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 40 voix pour, 2 voix contre : Monsieur CASSARINI, Madame LAZREUG et 3 abstentions : Monsieur ISNARD, Madame ISNARD et Monsieur CAMERANO.

**2020 - 37 SOCIETE PUBLIQUE LOCALE GRASSE DEVELOPPEMENT
DESIGNATION DE REPRESENTANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET A
L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES**

Monsieur le Maire

Je vous demande de bien vouloir :

- **DESIGNER** comme représentants de la Commune au sein du Conseil d'Administration de la société :
 - M. Jérôme VIAUD
 - M. Christophe MOREL
 - M. Pascal PELLEGRINO
 - M. Nicolas DOYEN
 - M. François ROUSTAN
 - Mme Dominique BOURRET
 - Mme Marie-Madeleine GUALLINO
 - M. Paul EUZIERE
 - M. Patrick ISNARD
- **DESIGNER** comme représentant permanent de la Commune au sein de l'Assemblée Générale des Actionnaires de la société :
 - M. Jérôme VIAUD
- **D'AUTORISER** en tant que représentant de la Commune au sein du Conseil d'Administration de la société à assurer les fonctions de Président du Conseil d'Administration et également à occuper la fonction de Directeur Général de la société :
 - M. Jérôme VIAUD
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous actes et documents inhérents à l'exécution de la présente délibération.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2020 - 38

**REGIE DES PARKINGS GRASSOIS
DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Monsieur le Maire

Il est proposé la liste suivante de délégués au conseil d'administration de la Régie des Parkings Grassois :

- M. Jérôme VIAUD
- Mme Aline BOURDAIRE
- M. Pascal PELLEGRINO
- Mme Catherine BUTTY
- Mme Marie-Madeleine GUALLINO
- M. Paul EUZIERE
- M. Stéphane CASSARINI

Comme membres suppléants du conseil municipal au conseil d'administration de la régie :

- Mme Jeannette GISQUET
- M. Jean-Pierre BICAIL
- Mme Dominique BOURRET
- M. Alexandre GAIFFE
- M. Nicolas DOYEN
- Mme Nora ADDAD
- Mme Alexane ISNARD

Comme représentants des fonctionnaires au conseil d'administration de la régie :

Titulaire :

- Le Directeur Général des Services Technique

Suppléant :

- Le Responsable du service Juridique

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2020 - 39

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES INFORMATISEES
DES ALPES MARITIMES – SICTIAM
DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU COMITE SYNDICAL**

Monsieur le Maire

Le conseil municipal décide de désigner comme représentants au comité syndical du Syndicat Intercommunal des Collectivités Territoriales Informatisées des Alpes-Maritimes :

Titulaire :

- M. Franck BARBEY

Suppléant :

- M. Charles FERRERO

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 40 SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ
DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU COMITE SYNDICAL**

Monsieur le Maire

Titulaire :

- Mme Nicole NUTINI

Suppléant :

- M. Pascal PELLEGRINO

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 41 SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DES PREALPES D'AZUR
DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU COMITE SYNDICAL**

Monsieur le Maire

- Un représentant titulaire :
Madame Annie DUVAL
- Un représentant suppléant
Madame Murièle CHABERT

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 42 SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX DU BASSIN DE LA SIAGNE
(SAGE)
DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU (CLE)**

Monsieur le Maire

- **DESIGNER** le représentant suivant pour représenter la Commune de Grasse au sein de la commission locale de l'eau du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin versant de la Siagne.
 - Madame Anne-Marie DUVAL
- **NOTIFIER** la présente délibération.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 43 CENTRE DE DEVELOPPEMENT CULTUREL DE GRASSE ET DU PAYS DE GRASSE
DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Monsieur le Maire

Il est proposé au conseil municipal de désigner :

- Nicolas DOYEN
- Dominique BOURRET
- Aline BOURDAIRE
- Patrick ISNARD

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 44 CAISSE DES ECOLES PUBLIQUES DE LA VILLE DE GRASSE
NOMINATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Monsieur le Maire

Le conseil municipal décide de désigner :

- Mme Murièle CHABERT
- M. Cyril DAUPHOUD
- Mme Claude MASCARELLI
- M. Gilles RONDONI
- Mme Magali CONESA

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 42 voix pour, 1 abstention : Madame ISNARD

**2020 - 45 ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
NOMINATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Monsieur le Maire

- lycée Amiral de Grasse

- en tant que titulaire :
 - Mme Murièle CHABERT
- en tant que suppléant :
 - Mme Dominique BOURRET

- LEP de Croisset

- en tant que titulaires :
 - Mme Murièle CHABERT
- en tant que suppléants :
 - M. Philippe BONELLI

- lycée Alexis de Tocqueville

- en tant que titulaire :
 - Mme Murièle CHABERT
- en tant que suppléant :
 - M. Alexandre GAIFFE

- LEP Saint Claude

- en tant que titulaire :
 - Mme Murièle CHABERT
- en tant que suppléant :
 - Mme Valérie COPIN

- collège Cantepedrix

- en tant que titulaire :
 - Mme Murièle CHABERT
- en tant que suppléant :
 - M. Jean-Marc GARNIER

- collège Carnot

- en tant que titulaire :
- Mme Murièle CHABERT
- en tant que suppléant :
- Mme Jocelyne BUSTAMENTE

- collège Saint Hilaire

- en tant que titulaire :
- Mme Murièle CHABERT
- en tant que suppléant :
- Mme Claude MASCARELLI

- collège Les Jasmins

- en tant que titulaire :
- Mme Murièle CHABERT
- en tant que suppléant :
- M. Gilles RONDONI

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 46 OGEC FENELON
 NOMINATION D'UN REPRESENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL**

Monsieur le Maire

Il est proposé au conseil municipal de désigner pour siéger au conseil d'administration de l'association OGEC FENELON :

- Madame Murièle CHABERT

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 47 COMMISSION DEPARTEMENTALE DE REFORME
 NOMINATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Monsieur le Maire

Le conseil municipal décide de désigner les représentants du conseil municipal au conseil d'exploitation :

Titulaires :

- Mme Valérie COPIN
- Mme Claude MASCARELLI

Suppléants :

- Mme Dominique BOURRET
- M. Richard KISS
- Mme Murièle CHABERT
- Mme Jeannette GISQUET

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 48 CONSEIL DE SURVEILLANCE DE L'HOPITAL DE GRASSE
DESIGNATION D'UN REPRESENTANT**

Monsieur le Maire

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de désigner comme représentant au conseil de surveillance :

Je vous demande de désigner comme représentant au conseil de surveillance :

- Madame Claude MASCARELLI

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 49 ALLIANCE DEPARTEMENTALE DES COMITES COMMUNAUX DES FEUX DE FORETS ET
DES RESERVES COMMUNALES DE SECURITE CIVILE DES ALPES MARITIMES
DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL**

Monsieur le Maire

Il est proposé au conseil municipal de :

- **DESIGNER** comme représentant de la commune au sein de l'assemblée générale de l'Association départementale des Comités Communaux des Feux de Forêts et des Réserves Communales de Sécurité Civile des Alpes-Maritimes Comité de Suivi l'élu suivant :
- Monsieur Jean-Marc GARNIER

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 50 ASSOCIATION DE FORMATION ET DE PROMOTION POUR JEUNES ET ADULTES
EN RECHERCHE D'INSERTION (AFPJR)
NOMINATION D'UN REPRESENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL**

Monsieur le Maire

Il est proposé au conseil municipal de désigner pour siéger au conseil d'administration de l'AFPJR :

- Madame Claude MASCARELLI

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 51 SIGNATURE DES ACTES ADMINISTRATIFS ET NOTARIES
NOMINATION DES ADJOINTS**

Monsieur le Maire

- **DESIGNER** Monsieur Christophe MOREL, Adjoint au Maire pour :
 - représenter la Commune en cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur le Maire, lors de la passation d'actes notariés
 - représenter la Commune : acquéreur ou vendeur, Monsieur le Maire, Officier Ministériel, ne pouvant intervenir comme partie signataire à un acte administratif.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 52 BUDGET PRINCIPAL
 COMPTE DE GESTION 2019**

Monsieur le Maire

- **DECLARER** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2019 par le receveur municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 43 voix pour, 1 voix contre : Monsieur CAMERANO

**2020 - 53 BUDGET PRINCIPAL
 COMPTE ADMINISTRATIF 2019**

Monsieur le Maire

- **ARRÊTER** les dépenses et les recettes de la section d'investissement et de la section de fonctionnement comme détaillé ci-dessus ;
- **NOTIFIER** la présente délibération à Monsieur le Trésorier Municipal et à Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes.

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 35 voix pour, 8 voix contre : Monsieur EUZIERE (2 voix), Monsieur de FONTMICHEL (2 voix), Monsieur CASSARINI, Monsieur ISNARD, Madame ISNARD Alexane, Monsieur CAMERANO.

**2020 - 54 BUDGET PRINCIPAL
 AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2019**

Monsieur le Maire

- **AFFECTE** le résultat au 31 décembre 2019, soit 7 686 551,00 €, comme suit :

Excédent antérieur reporté budget principal 2019	993 560,05 €
Résultat de l'exercice	6 692 990,95 €
Excédent au 31 décembre 2019	7 686 551,00 €

Virement à la section d'investissement (compte 1068)	5 864 758,69 €
Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) ligne 002	1 821 792,31 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 36 voix pour, 8 voix abstentions : Monsieur EUZIERE (2 voix), Monsieur de FONTMICHEL (2 voix), Monsieur CASSARINI, Monsieur ISNARD, Madame ISNARD, Monsieur CAMERANO.

**2020 - 55 BUDGET ANNEXE - SERVICE EXTERIEUR DES POMPES FUNEBRES
COMPTÉ DE GESTION 2019**

Monsieur le Maire

- **DECLARER** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2019 par le receveur municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 56 BUDGET ANNEXE - SERVICE EXTERIEUR DES POMPES FUNEBRES
COMPTÉ ADMINISTRATIF 2019**

Monsieur le Maire

- **ARRÊTER** les dépenses et les recettes de la section d'investissement et les charges et produits de la section d'exploitation comme détaillé ci-dessus ;
- **NOTIFIER** la présente délibération à Monsieur le Trésorier Municipal et à Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes.

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 38 voix pour, 5 voix abstentions : Monsieur EUZIERE (2 voix), Monsieur de FONTMICHEL (2 voix), Monsieur CAMERANO.

**2020 - 57 BUDGET ANNEXE – SERVICE EXTERIEUR DES POMPES FUNEBRES
AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2019**

Monsieur le Maire

- **AFFECTER** le résultat au 31 décembre 2019, soit un excédent de 114 041.29 € comme suit :

Excédent antérieur reporté	115 572.49 euros
Résultat de l'exercice	- 1 531.20 euros
Excédent au 31 décembre 2019	114 041.29 euros
Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créateur) ligne 002	114 041.29 euros

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 58 BUDGET ANNEXE – SERVICE EXTERIEUR DES POMPES FUNEBRES
BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2020
APPROBATION**

Monsieur le Maire

- **APPROUVER** le projet de budget supplémentaire 2020 du Service Extérieur des Pompes Funèbres, au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement pour l'exercice 2020 et l'arrêter comme détaillé ci-dessus, ainsi que la note de présentation brève et synthétique jointe en annexe ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à engager, liquider les dépenses et les recettes dans la limite des crédits prévus aux chapitres détaillés ci-dessus ;
- **NOTIFIER** la présente délibération à Monsieur le Trésorier Municipal et à Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 40 voix pour, 4 abstentions : Monsieur EUZIERE (2 voix), Monsieur de FONTMICHEL (2 voix).

**2020 - 59 BUDGET ANNEXE - SERVICE DU CINEMA STUDIO
COMPTE DE GESTION 2019**

Monsieur le Maire

- **DECLARER** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2019 par le receveur municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 60 BUDGET ANNEXE - SERVICE DU CINEMA STUDIO
COMPTE ADMINISTRATIF 2019**

Monsieur le Maire

- **ARRÊTER** les dépenses et les recettes de la section d'investissement et les charges et produits de la section d'exploitation comme détaillé ci-dessous ;
- **NOTIFIER** la présente délibération à Monsieur le Trésorier Municipal et à Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes.

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 61 REPRISE DES RESULTATS DU BUDGET ANNEXE DU CINEMA STUDIO
ET INTEGRATION DES ACTIFS AU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE**

Monsieur le Maire

- **DECIDER** de la reprise au Budget Principal de la Commune du résultat de fonctionnement du Budget Annexe du Cinéma Le Studio (+ 15 007,63 €) et du solde excédentaire d'exécution de la section d'investissement (+ 43 413,09€) ;
- **APPROUVER** la reprise des biens meubles et immeubles nécessaires au fonctionnement de la Régie d'Exploitation du « Cinéma Studio » affectés par délibération 2013-256, ainsi que des immobilisations et des subventions telles que listées en annexe ;
- **NOTIFIER** la présente délibération à Monsieur le Trésorier Municipal et à Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 62 BUDGET ANNEXE - SERVICE EAU POTABLE
COMPTE DE GESTION 2019**

Monsieur le Maire

- **DECLARER** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2019 par le receveur municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 63 BUDGET ANNEXE SERVICE EAU POTABLE
COMPTE ADMINISTRATIF 2019**

Monsieur le Maire

- **ARRÊTER** les dépenses et les recettes de la section d'investissement et les charges et produits de la section d'exploitation comme détaillé ci-dessous ;
- **NOTIFIER** la présente délibération à Monsieur le Trésorier Municipal et à Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes.

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 35 voix pour, 7 voix contre : Monsieur EUZIERE (2 voix), Monsieur de FONTMICHEL (2 voix), Monsieur CASSARINI, Monsieur ISNARD, Madame ISNARD et 1 abstention : Monsieur CAMERANO.

**2020 - 64 TRANSFERT DE LA COMPETENCE EAU POTABLE
A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE GRASSE
APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE MISE A DISPOSITION
DES EQUIPEMENTS NECESSAIRES A SON EXERCICE**

Monsieur le Maire

- **ACCEPTER** la mise à disposition des biens nécessaires à l'exercice de la compétence eau potable, le transfert des emprunts, des subventions associées aux biens ainsi que les restes à réaliser, selon les modalités précisées au procès-verbal de mise à disposition joint en annexe ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer le procès-verbal de mise à disposition du bâtiment joint en annexe.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 35 voix pour, 2 voix contre : Monsieur ISNARD, Madame ISNARD et 2 abstentions : Monsieur CASSARINI, Monsieur CAMERANO.

**2020 - 65 REPRISE DES RESULTATS DU BUDGET ANNEXE DU SERVICE
DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE DE LA COMMUNE
AU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE ET TRANSFERT DES RESULTATS
A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE GRASSE**

Monsieur le Maire

- **DECIDER** de la reprise au budget principal de la Commune du résultat de fonctionnement du Budget Annexe de Distribution d'Eau Potable (+ 2 213 734,89 €) et du solde déficitaire d'exécution de la section d'investissement (- 885 570,56 €)
- **DECIDER** du transfert de ces résultats pour leur intégralité au budget annexe « Eau » de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse
- **NOTIFIER** la présente délibération à Monsieur le Trésorier Municipal et à Monsieur le Préfet des Alpes Maritimes

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 66 BUDGET ANNEXE - SERVICE ASSAINISSEMENT
COMPTE DE GESTION 2019**

Monsieur le Maire

- **DECLARER** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2019 par le receveur municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 67 BUDGET ANNEXE - SERVICE ASSAINISSEMENT
 COMPTE ADMINISTRATIF 2019**

Monsieur le Maire

- **ARRÊTER** les dépenses et les recettes de la section d'investissement et les charges et produits de la section d'exploitation comme détaillé ci-dessus ;
- **NOTIFIER** la présente délibération à Monsieur le Trésorier Municipal et à Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes.

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 35 voix pour, 2 voix contre : Monsieur ISNARD, Madame ISNARD et 6 abstentions : Monsieur EUZIERE (2 voix), Monsieur de FONTMICHEL (2 voix), Monsieur CASSARINI, Monsieur CAMERANO.

**2020 - 68 TRANSFERT DE LA COMPETENCE ASSAINISSEMENT A LA COMMUNAUTE
 D'AGGLOMERATION DU PAYS DE GRASSE
 DU PROCES-VERBAL DE MISE A DISPOSITION DES EQUIPEMENTS NECESSAIRES A
 SON EXERCICE**

Monsieur le Maire

- **ACCEPTER** la mise à disposition des biens nécessaires à l'exercice de la compétence assainissement collectif, le transfert des emprunts, des subventions associées aux biens ainsi que les restes à réaliser, selon les modalités précisées au procès-verbal de mise à disposition joint en annexe ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer le procès-verbal de mise à disposition du bâtiment joint en annexe.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 69 REPRISE DES RESULTATS DU BUDGET ANNEXE DU SERVICE
 D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE
 AU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE ET TRANSFERT DES RESULTATS
 A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE GRASSE**

Monsieur le Maire

- **DECIDER** de la reprise au budget principal de la Commune du résultat de fonctionnement du budget d'Assainissement (+ 1 110 508,75 €) et du solde déficitaire d'exécution de la section d'investissement (- 167 171,70 €) ;
- **DECIDER** du transfert de ces résultats pour leur intégralité au budget annexe « Assainissement » de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse ;
- **NOTIFIER** la présente délibération à Monsieur le Trésorier Municipal et à Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 70 BUDGET ANNEXE - SERVICE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
COMpte DE GESTION 2019**

Monsieur le Maire

- **DECLARER** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2019 par le receveur municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 71 BUDGET ANNEXE SERVICE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
COMpte ADMINISTRATIF 2019**

Monsieur le Maire

- **ARRÊTER** les dépenses et les recettes de la section d'investissement et les charges et produits de la section d'exploitation comme détaillé ci-dessus ;
- **NOTIFIER** la présente délibération à Monsieur le Trésorier Municipal et à Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes.

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 37 voix pour, 6 abstentions : Monsieur EUZIERE (2 voix), Monsieur de FONTMICHEL (2 voix), Monsieur CASSARINI, Monsieur CAMERANO.

**2020 - 72 TRANSFERT DE LA COMPETENCE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF A LA
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE GRASSE
APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE MISE A DISPOSITION DES EQUIPEMENTS
NECESSAIRES A SON EXERCICE**

Monsieur le Maire

- **ACCEPTER** la mise à disposition des biens nécessaires à l'exercice de la compétence assainissement non collectif et le transfert des restes à réaliser selon les modalités précisées au procès-verbal de mise à disposition joint en annexe ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer le procès-verbal de mise à disposition du bâtiment joint en annexe.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2020 - 73

**REPRISE DES RESULTATS DU BUDGET ANNEXE DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF DE LA COMMUNE AU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE
ET TRANSFERT DES RESULTATS A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU PAYS DE GRASSE**

Monsieur le Maire

- **DECIDER** de la reprise au budget principal de la Commune du résultat de fonctionnement du budget d'Assainissement Non Collectif (+ 40 740,74 €) et du solde excédentaire d'exécution de la section d'investissement (+ 5 580,00 €);
- **RAPPORTER** l'autorisation donnée par le Conseil Municipal, de transférer les excédents et/ou déficits issus du budget annexe M4 Assainissement Non Collectif, de la Commune directement au budget M4 Assainissement correspondant de la Régie des Eaux du Canal de Belletrud rattachée à la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse ;
- **DECIDER** du transfert de ces résultats pour leur intégralité directement au budget annexe « Assainissement Non Collectif » de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse ;
- **NOTIFIER** la présente délibération à Monsieur le Trésorier Municipal et à Monsieur le Préfet des Alpes Maritimes ;

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2020 - 74

INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS

Madame Valérie COPIN

- **DE DIRE** que les indemnités de fonction sont payées mensuellement à compter de l'entrée de fonction du Maire et du caractère exécutoire de la délégation des adjoints et conseillers, et revalorisées en fonction de la valeur du point d'indice des fonctionnaires.
- **DE DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au budget, imputation budgétaire : chapitre 6531 ;
- **DE TRANSMETTRE** au représentant de l'Etat dans l'arrondissement la présente délibération et le tableau annexé récapitulant l'ensemble des indemnités allouées aux membres du conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 40 voix pour, 5 abstentions : Monsieur EUZIERE (2 voix), Monsieur de FONTMICHEL (2 voix), Monsieur CAMERANO.

2020 - 75

ATTRIBUTION DE FRAIS DE REPRESENTATION AU MAIRE

Madame Valérie COPIN

- **DECIDER** d'attribuer des frais de représentation liés à ses fonctions de Maire sous la forme d'une enveloppe maximum annuelle.
- **FIXER** le montant de cette enveloppe maximum annuelle versée à Monsieur le Maire à 5 000 euros.
- **DIRE** que les frais de représentation de Monsieur le Maire lui seront remboursés dans la limite de cette enveloppe annuelle, sur présentation de justificatifs correspondants et sur présentation d'un état de frais.

- **DIRE** que cette enveloppe maximum annuelle sera inscrite au compte 6536 des budgets 2020 et suivants jusqu'à la fin du mandat avec proratisation pour les années incomplètes.

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 39 voix pour, 6 abstentions : Monsieur EUZIERE (2 voix), Monsieur de FONTMICHEL (2 voix), Monsieur ISNARD, Madame ISNARD.

2020 - 76 INSTAURATION DE LA PRIME EXCEPTIONNELLE COVID

Madame Valérie COPIN

- **INSTAURER** la prime exceptionnelle Covid au bénéfice des agents des services telle que définie par la présente délibération,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à fixer par arrêté individuel le montant perçu par chaque agent au titre de cette prime exceptionnelle dans le respect des principes définis ci-dessus.
- **INSCRIRE** les crédits correspondant au budget de l'exercice courant.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2020 - 77 MISE EN ŒUVRE DU RIFSEEP POUR LES CATEGORIES A ET B TECHNIQUES ET ACTUALISATION DES GROUPES POUR LA CATEGORIE A ADMINISTRATIVE

Madame Valérie COPIN

- **ADOPTER** à compter du 1^{er} août 2020 le nouveau Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (IFSE + CIA) pour les agents appartenant aux cadres d'emploi des Ingénieurs territoriaux en chefs, des Ingénieurs territoriaux et des Techniciens territoriaux ainsi que la nouvelle répartition des groupes de fonction du cadre d'emploi des Attachés territoriaux.
- **INSCRIRE** chaque année les crédits correspondant au budget de l'exercice courant.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2020 - 78 MODIFICATION ET CREATION EMPLOIS PERMANENTS MODIFICATION TABLEAU DES EMPLOIS ET TABLEAU DES EFFECTIFS

Madame Valérie COPIN

- **APPROUVER** les créations et suppressions de postes.
- **DIRE** que les crédits sont inscrits aux budgets 2020 et suivants.
- **APPROUVER** les tableaux des emplois et des effectifs communaux annexés.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 79 MARCHES PUBLICS
PORTE A CONNAISSANCE DES DECISIONS PRISES AU COURS DES MOIS DE JANVIER
A JUIN 2020**

Madame Valérie COPIN

- **PRENDRE CONNAISSANCE** des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de cette délégation relative aux marchés publics.

**2020 - 80 MARCHES PUBLICS
CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES AVEC LA CAPG POUR LA
REALISATION DE TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIRIES ET DES ESPACES PUBLICS**

Madame Valérie COPIN

- **APPROUVER** le principe de la constitution d'un groupement de commandes entre la ville de Grasse et la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse pour la réalisation de travaux d'entretien des voiries et des espaces publics,
- **APPROUVER** la convention constitutive de groupement de commandes entre la ville de Grasse et la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse pour la réalisation de travaux de d'entretien des voiries et des espaces publics,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer ladite convention et tous les autres documents afférents à cette opération.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 81 MARCHES PUBLICS
CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LES ACHATS DE
FOURNITURES, LES SERVICES OU LES TRAVAUX AVEC LE C.C.A.S.**

Madame Valérie COPIN

- **APPROUVER** le principe de la constitution d'un groupement de commandes en matière de fournitures, services et travaux entre la ville de Grasse et le C.C.A.S.
- **APPROUVER** la convention cadre constitutive de groupement de commandes en matière de fournitures, services et travaux entre la ville de Grasse et le C.C.A.S.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention cadre constitutive de groupement de commandes cadre ainsi que les conventions spécifiques de groupement de commandes spécifiques à venir entre la ville de Grasse et le C.C.A.S. en fonction des besoins.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 82 CONVENTION D'INTERVENTION FONCIERE SUR LE SITE ACTION CŒUR DE VILLE
BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS**

Monsieur Christophe MOREL

- **PRENDRE ACTE** des différentes mutations foncières opérées par l'EPF PACA dans le cadre de la convention relative au site Action Cœur de ville pour l'exercice 2019.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 83 DELEGATION DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN A L'EPF PACA
SUR L'IMMEUBLE 15 RUE PAUL GOBY**

Monsieur Christophe MOREL

- **RETIRER** le droit de préemption urbain consenti à la SPL Pays de Grasse Développement sur l'immeuble sis 15 rue Paul GOBY cadastré Section BE n°38.
- **DELEGUER** ce droit de préemption urbain au profit de l'EPF PACA sur l'immeuble sis 15 rue Paul GOBY cadastré Section BE n°38.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 43 voix pour et 2 abstentions : Monsieur CASSARINI et Madame LAZREUG.

2020 - 84 MISE EN VENTE D'UN APPARTEMENT SITUE 19 RUE PAUL GOBY

Monsieur Christophe MOREL

- **AUTORISER** le principe de la vente de l'appartement situé au 3^{ème} étage de l'immeuble situé 19 rue Paul GOBY, et cadastré Section BE n°36 au prix minimum de 50 000 euros net vendeur.
- **FIXER** la mise à prix net vendeur à 45 000 €.
- **DONNER MANDAT** à Maître Jean-Philippe VOUILLON, notaire, afin d'engager la procédure de mise en vente de ce bien via le Service « Immo-Interactif ».
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint ou conseiller délégué à signer pour le compte de la Commune tous documents à intervenir dans le cadre de la mise en œuvre de cette procédure et de ce mandat.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2020 - 85 RETIREE

2020 - 86 **RENOUVELLEMENT URBAIN
OPERATIONS FACADES SUR LE CENTRE HISTORIQUE ET DEVANTURES
COMMERCIALES SUR PLACE AUX AIRES ET RUE JEAN OSSOLA
VERSEMENT DES SUBVENTIONS MUNICIPALES**

Monsieur Christophe MOREL

- **AUTORISER** à procéder aux versements des subventions pour les dossiers cités ci-dessus, sur présentation des factures après contrôle par les services de la ville :
 - **Commerce 2 rue du Thouron – 06130 GRASSE**
Bénéficiaire : Monsieur DELEMER Joël copropriété

Nom du commerce : SAVORE
Subvention totale allouée : **1 287 €**

- **DIRE** que les montants précités seront imputés au budget communal.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2020 - 87 **TAXE DE SEJOUR
ENCADREMENT DE LA LOCATION TOURISTIQUE
DISPOSITIF DE TELE DECLARATION DES MEUBLES DE TOURISME**

Madame Aline BOURDAIRE

- **APPROUVER** la mise en place d'un dispositif de télé-déclaration des meublés de tourisme, en conformité avec les dispositions réglementaires prévoyant que la déclaration indique :
 - L'identité, l'adresse postale et l'adresse électronique du déclarant ;
 - L'adresse du local meublé précisant, lorsque ce dernier fait partie d'un immeuble comportant plusieurs locaux, le bâtiment, l'escalier, l'étage et le numéro d'appartement ou, à défaut, le numéro d'invariant du logement tel qu'il ressort de l'avis de la taxe d'habitation ;
 - Son statut de résidence principale ou non ;
 - Le nombre de pièces composant le meublé, le nombre de lits et le cas échéant, la date de décision de classement, le niveau de classement ou de toute autre reconnaissance de qualité des meublés de tourisme ;
- **INSTAURER** la délivrance automatique et immédiate par la Commune d'un numéro d'enregistrement de l'hébergement constitué de treize caractères, ce numéro d'enregistrement devant être mentionné dans le contrat de bail ainsi que dans les offres de location publiées sur internet, notamment celles publiées par les plateformes d'hébergement ;
- **AUTORISER**, à défaut d'utilisation du télé-service, le loueur à transmettre par courrier à la mairie une déclaration de meublé de tourisme sur support papier, comportant les mêmes informations obligatoires que celles précitées. Cette déclaration fera l'objet d'un récépissé indiquant le numéro d'enregistrement de l'hébergement, envoyé par courrier au loueur dans les 15 jours suivant sa réception ;
- **PREVOIR** que tout changement concernant les éléments d'information de la déclaration doit faire l'objet d'une nouvelle déclaration ;
- **PRECISER** que ces modalités d'enregistrement des meublés de tourisme sont applicables à compter du 1^{er} septembre 2020.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2020 - 88 ORGANISATION DE LA FETE DE LA BIERE

Madame Aline BOURDAIRE

- **APPROUVER** le principe de la manifestation « la fête de la bière » et les partenariats en découlant,
- **APPROUVER** les termes des conventions ci-après annexées,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les conventions ainsi que tous documents, contrats et avenants nécessaires à la mise en œuvre de cette manifestation.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2020 - 89 CREATION D'UN LIMITEUR DE VITESSE RUE HENRI DUNANT PARTICIPATION

Monsieur François ROUSTAN

- **ACCEPTER** la participation de Monsieur Claude CHETON à une hauteur maximum de 11 258,10 euros pour la création d'un dispositif limiteur de vitesse,
- **APPROUVER** les termes de la convention annexée à la présente,
- **DIRE** que la somme sera inscrite au budget de la ville.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 41 voix pour et 4 voix contre : Monsieur CASSARINI et Madame LAZREUG, Monsieur ISNARD, Madame ISNARD.

2020 - 90 BUDGET PRINCIPAL 2020 TRANSFERT GARANTIES D'EMPRUNTS

Madame Catherine BUTTY

- **ACCORDER** la garantie à hauteur de 100 % de l'emprunt n°1054062 au profit de 3F Résidences (Repreneur) pour une quotité de 19,53 % avec un CRD constaté à 37 683,74 euros au 31/12/2017.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 36 voix pour et 9 abstentions : Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame ADDAD, Monsieur de FONTMICHEL, Monsieur CASSARINI, Madame LAZREUG, Monsieur ISNARD, Madame ISNARD, Monsieur CAMERANO.

**2020 - 91 BUDGET PRINCIPAL 2020
 MAINTIEN GARANTIES D'EMPRUNTS**

Madame Catherine BUTTY

- **ACCORDER** la garantie à hauteur de 100 % de l'emprunt n°1054062 au profit de Immobilière Méditerranée SA d'HLM (Cédant) pour une quotité de 80,47 % avec un CRD constaté à 155 309,84 euros au 31/12/2017.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 36 voix pour et 9 abstentions : Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame ADDAD, Monsieur de FONTMICHEL, Monsieur CASSARINI, Madame LAZREUG, Monsieur ISNARD, Madame ISNARD, Monsieur CAMERANO.

**2020 - 92 BUDGET PRINCIPAL 2020
 GARANTIES REAMENAGEMENT D'EMPRUNTS – OPERATION LES GENETS
 CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS – SOCIETE 3F SUD**

Madame Catherine BUTTY

- **ACCORDER** la garantie à hauteur de 50 % de l'emprunt réaménagé, référencé dans le tableau en annexe, souscrit par la Sté 3F SUD auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 36 voix pour et 9 abstentions : Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame ADDAD, Monsieur de FONTMICHEL, Monsieur CASSARINI, Madame LAZREUG, Monsieur ISNARD, Madame ISNARD, Monsieur CAMERANO.

**2020 - 93 SPL PAYS DE GRASSE DEVELOPPEMENT
 CONCESSION D'AMENAGEMENT DU CENTRE HISTORIQUE
 RENEGOCIATION DE L'EMPRUNT BANCAIRE DU CREDIT COOPERATIF DE 2M€
 GARANTIE DE LA VILLE DE GRASSE A HAUTEUR DE 80 %**

Madame Catherine BUTTY

- **ACCORDER** la garantie d'emprunt de la ville de Grasse à hauteur de 80% pour un montant de capital restant dû de 263.605,79 euros jusqu'au 26/03/2021 du prêt obtenu auprès de Crédit Coopératif par la SPL Pays de Grasse Développement.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette opération.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 94 BUDGET PRINCIPAL
BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2020
APPROBATION**

Madame Catherine BUTTY

- **APPROUVER** le projet de budget supplémentaire 2020 de la commune au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement pour l'exercice 2020 et l'arrête comme détaillé ci-dessus, ainsi que la note de présentation brève et synthétique prévue par l'article L2313-1 du Code Général jointe en annexe ;
- **AUTORISER** Monsieur Le Maire à engager, liquider les dépenses et les recettes dans la limite des crédits prévus aux chapitres détaillés ci-dessus ;
- **NOTIFIER** la présente délibération à Monsieur Le Trésorier Municipal et à Monsieur Le Préfet des Alpes Maritimes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 36 voix pour, 6 voix contre : Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame ADDAD, Monsieur de FONTMICHEL, Monsieur ISNARD, Madame ISNARD et 3 abstentions : Monsieur CASSARINI, Madame LAZREUG, Monsieur CAMERANO.

**2020 - 95 GESTION DE LA DETTE
ADOPTION DU CAHIER DES PROCEDURES GENERALES
ADOPTION DES REGLES DE GESTION**

Madame Catherine BUTTY

- **ADOpte** les orientations et les paramètres de gestion précisés dans **le CAHIER DE DEFINITION STRATEGIQUE DE LA GESTION DE DETTE ET DES REGLES DE GESTION** tel que joint à la présente délibération.

Ces orientations et paramètres seront revus et adoptés annuellement par le Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 96 GESTION DE LA DETTE
DELEGATIONS DE COMPETENCES DANS LE DOMAINE DE L'EMPRUNT ET DES
OPERATIONS UTILES A LA GESTION DE LA DETTE**

Madame Catherine BUTTY

De donner délégation de compétences au Maire pour, dans le cadre des procédures, des orientations et des règles de gestion définies :

- Souscrire les emprunts avec les caractéristiques (durée, montant, type de taux, niveau de taux et de marge, périodicité, profil d'amortissement y compris différé) qu'il arrêtera dans le respect des paramètres de gestion précisés au paragraphe VII des règles de gestion.

Ces emprunts ne pourront pas être des financements structurés.

- Rembourser par anticipation les emprunts anciens y compris leur refinancement par un nouvel emprunt ;
- Modifier les plans d'amortissement des emprunts souscrits (profil et/ ou durée) ;
- Modifier les taux d'emprunts existants (passage de taux fixe à taux variable ou vice versa) ;

- Compacter plusieurs emprunts ;
- Conclure des lignes de trésorerie d'un montant total ne dépassant pas 3 M€ et d'une durée jusqu'à 1 an avec les caractéristiques (modalités de tirage, durée des tirages, type de taux, niveau de marge) qu'il arrêtera ;
- Réaliser les opérations de gestion de taux (produits dérivés) par des produits de couverture adossés aux emprunts souscrits, en utilisant les instruments autorisés dans l'article V des règles de gestion.
- Conclure tout contrat ayant pour objet de réduire les risques financiers inhérents à la dette en respectant les contraintes définies dans le cahier des procédures et le cahier des règles de gestion.

Dans le cadre de ces délégations, le Maire rendra compte de chacune de ses actions à la première réunion du Conseil Municipal suivant la réalisation de l'opération.

Le cahier de procédures et les règles de gestion, objets de la délibération n° 2020- en date du 7 juillet 2020, fixent les limites techniques d'intervention et notamment les instruments autorisés.

Le Maire est autorisé à déléguer sa signature au premier adjoint au titre des attributions déléguées citées ci-avant.

Le Conseil Municipal pourra mettre fin à cette délégation à tout moment, par délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 37 voix pour et 8 voix contre : Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame ADDAD, Monsieur de FONTMICHEL, Monsieur CASSARINI, Madame LAZREUG, Monsieur ISNARD, Madame ISNARD.

**2020 - 97 REMBOURSEMENT ANTICIPE DE DEUX EMPRUNTS
SOUSCRITS AUPRES DE DEXIA CREDIT LOCAL
SAVOIR : MON202354CHF001 ET MON277049EUR001
CONCLUSION DE DEUX NOUVEAUX CONTRATS DE PRET
DESTINES A REFINANCER LES CONTRATS DE PRET QUITTES**

Madame Catherine BUTTY

- **SIGNER** le protocole avec Dexia Crédit Local ;
- **METTRE en ŒUVRE** ses dispositions ;
- **RESILIER** les contrats de financement MON202354CHF001, MON277049EUR001 souscrits auprès de Dexia Crédit Local ;
- **SOUSCRIRE** auprès du Crédit Agricole, pour refinancer le contrat MON202354CHF001, un contrat de financement à taux fixe de même encours : **308 123,71 € (sur la base d'un taux de change Euro/CHF de 1.0654)**, ce montant sera réajusté en fonction de l'évolution du taux de change, **la perte de change étant capitalisée** ;
- **SOUSCRIRE** auprès de La Banque Postale, pour refinancer le contrat MON277049EUR001, un contrat de financement à taux fixe de même encours : **3 178 378,44 €** ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à passer tous les actes nécessaires à la signature de ces contrats, à procéder, sans autre délibération et à son initiative, aux diverses opérations prévues dans le protocole et les différents contrats de prêts. Monsieur le Maire reçoit tous pouvoirs à cet effet.
- **AUTORISER** l'étalement de l'indemnité compensatoire sur une durée ne pouvant excéder celle de l'emprunt initial.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 41 voix pour et 4 abstentions : Monsieur CASSARINI, Madame LAZREUG, Monsieur ISNARD, Madame ISNARD.

**2020 - 98 MUSEE D'ART ET D'HISTOIRE DE PROVENCE
ET MUSEE JEAN-HONORE FRAGONARD
INTEGRATION DE NOUVEAUX STOCKS DE CARTES POSTALES
VENTE A LA REGIE DE RECETTES DU MAHP**

Monsieur Nicolas DOYEN

- **AUTORISER** l'intégration des quantités des produits cités ci-dessus et destinés à la vente, dans les stocks de la régie de recettes du MAHP

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 99 MUSÉE INTERNATIONAL DE LA PARFUMERIE
PLAN DE RÉCOLEMENT 2016-2025**

Monsieur Nicolas DOYEN

- **APPROUVER** le plan de récolement 2016-2025 pour le Musée International de la Parfumerie.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 100 MUSEE D'ART ET D'HISTOIRE DE PROVENCE
ET MUSEE JEAN-HONORE FRAGONARD
CATALOGUES SORTIS DES STOCKS DE LA REGIE DE RECETTES DU MAHP**

Monsieur Nicolas DOYEN

- **AUTORISER** la sortie des catalogues du stock de la régie de recettes du MAHP, mis en don pour la presse et les partenaires.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 101 MUSEE D'ART ET D'HISTOIRE DE PROVENCE
VILLA MUSEE JEAN-HONORE FRAGONARD
REGIES DES RECETTES – TARIFS ENTREES AUX MUSEES**

Monsieur Nicolas DOYEN

- **AUTORISER** la régie des recettes à pouvoir offrir des entrées gratuites dans le cadre des jeux organisés par la ville de Grasse ou la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse ou pour des lots de tombolas des structures.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 102 ANIMATION CULTURELLE
TARIFICATION SPECTACLE ESTIVAL**

Monsieur Nicolas DOYEN

- **ADOPTER** ce tarif unique de 10 € T.T.C. par personne, à compter du 1^{er} août 2020.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 103 FESTIVAL DES JARDINS DE LA COTE D'AZUR 2021
CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES**

Monsieur Pascal PELLEGRINO

- **APPROUVER** la participation de la ville de Grasse au Festival des jardins de la Côte d'Azur 2021,
- **APPROUVER** l'implantation des créations paysagères qui seront réalisées dans le cadre de ce Festival dans le site de la Villa Fragonard.
- **APPROUVER** les termes de la convention de partenariat avec le département des Alpes-Maritimes relative au Festival des jardins de la Côte d'Azur 2021,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué, à signer pour le compte de la Commune ladite convention ainsi que les éventuels avenants à venir dans la mesure où ces derniers ne seront pas de nature à dénaturer les conventions initiales, ainsi que toute pièce, de nature administrative, technique et/ou financière, nécessaire à l'exécution à la présente délibération.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 104 DEMANDE D'EXONERATION POUR L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
COMMERCIAL SUITE AU COVID-19**

Madame Marie-Madeleine GUALLINO

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à accorder une exonération de l'intégralité du montant des redevances d'occupation du domaine public commercial aux restaurants, aux limonadiers, aux commerces sédentaires et aux commerces non sédentaires pour la période allant du 16 mars au 30 septembre 2020.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 105 CONTRAT ENFANCE – JEUNESSE
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS
ANNEE 2020**

Monsieur Cyril DAUPHOUD

- **APPROUVER** le montant des subventions ci-dessus exposées,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer, le cas échéant, les conventions à intervenir avec les associations ou organismes concernés par la mise en œuvre de ces actions,
- **DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au BP 2020. Imputation : Service Jeunesse,
- **AUTORISER** le versement des subventions aux partenaires sus indiqués selon l'échéancier inscrit dans les conventions à intervenir avec chaque association.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 106 ENERGIES
VENTE DES CERTIFICATS D'ECONOMIES D'ENERGIE SUITE AUX TRAVAUX
D'AMELIORATION ENERGETIQUE**

Madame Anne-Marie DUVAL

- **APPROUVER** le principe de cession des CEE déposés par la commune de Grasse ;
- **APPROUVER** la signature des actes de cession à venir ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire et notamment ceux relatifs aux cessions des CEE.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 107 ENVIRONNEMENT – ADHESION AU CONCOURS NATIONAL « VILLES ET VILLAGES
ETOILES » POUR LA PROTECTION DU CIEL ET DE L'ENVIRONNEMENT NOCTURNES**

Madame Anne-Marie DUVAL

- **APPROUVER** les termes de la Charte pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la Charte pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes,
- **S'ENGAGER A RESPECTER** les recommandations prévues dans celle-ci,
- **AUTORISER** la transmission d'un bilan initial, l'année suivant la signature de la Charte, à l'ANPCEN,
- **APPROUVER** la participation au concours des Villes et Villages étoilés,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à la participation au concours des Villes et Villages étoilés.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 108 CONTRAT DE VILLE PROGRAMMATION 2020
PILIER COHESION SOCIALE
PILIER CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN
SUBVENTIONS MUNICIPALES**

Madame Dominique BOURRET

- **APPROUVER** le programme des 11 actions et les conditions de financement ci-dessus exposés ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les conventions avec les associations ou organismes concernés par la mise en œuvre de ces actions
- **DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au BP 2020
- **AUTORISER** le versement des subventions aux associations suivantes :

1/ Bredon Taekwondo Club : projet sportif taekwondo	2 000 €
2/ Harjès : Ateliers sociolinguistiques Insertion Citoyenneté	14 285 €
3/ Harjès : C.L.A.S.	22 211 €
3/ LEA : C.L.A.S.	6 040 €
4/ Harjès : Accompagnement social global et médiation	22 900 €
5/ D'une Rive à l'Autre	6 000 €
6/ Association Grasse à tous les visages : Voyage de l'espérance	2 500 €
7/ Centre de Développement Culturel du Pays de Grasse : Partage des cultures urbaines	3 000 €
8/ Les Petits Débrouillards : Cités débrouillardes à Grasse	6 000 €
9/ Familles Arc-en-Ciel : Santé, bien-être et lien social des habitants	2 500 €
10/ Soli-Cités : Amélioration du cadre de vie par le lien social	23 000 €
11/ Les Compagnons Bâtisseurs : Auto-réhabilitation accompagnée	7 000 €

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 109 SERVICE BIBLIOTHEQUE ET MEDIATHEQUES
DESHERBAGE DES COLLECTIONS**

Madame Dominique BOURRET

- **AUTORISER** le désherbage régulier des documents suivants :
 - documents en mauvais état,
 - documents à contenu obsolète,
 - documents jamais ou très rarement empruntés et dont l'acquisition remonte à plus de 10 ans.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 110 SERVICE BIBLIOTHEQUE ET MEDIATHEQUES
ACCEPTATION D'UN MECENAT DE MONSIEUR MICHEL CRESP**

Madame Dominique BOURRET

- **APPROUVER** les termes de la convention de mécénat en nature concernant les documents offerts par Monsieur Michel CRESP,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que les éventuels avenants à venir dans la mesure où ce ou ces derniers ne seront pas de nature à dénaturer la convention initiale, ainsi que toute pièce, de nature administrative, technique et/ou financière, nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 111 SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES AUX ASSOCIATIONS
EXERCICE 2020**

Madame Annie OGGERO-MAIRE

- **AUTORISER** le versement de subventions exceptionnelles pour un montant de 5 941.04 €.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les conventions correspondantes pour les associations bénéficiant d'une subvention.
- **DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au BP 2020.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 112 CASINO DE GRASSE – DELEGATION DE SERVICE PUBLIC – REDEVANCES
ANNUELLES DU CASINO ANNEE 2019 – SAISON DU THEATRE DE GRASSE –
MANIFESTATION ARTISTIQUE DE QUALITE**

Madame Karine GIGODOT

- **APPROUVER** l'affectation de la participation aux événements de la saison culturelle du théâtre de Grasse saison 2019-2020,
- **APPROUVER** la substitution de l'association du Théâtre de Grasse à la Commune au titre de la saison 2019-2020.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 113 CASINO DE GRASSE
DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE L'AUTORISATION DE JEUX**

Madame Karine GIGODOT

- **EMETTRE** un avis favorable à la demande de renouvellement de l'autorisation d'exploiter des jeux formulée par la société SAS du CASINO DE GRASSE pour une durée de 2 années,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous documents nécessaires à la réalisation de la présente affaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 39 voix pour et 6 abstentions : Monsieur EUZIERE, Madame ADDAD, Monsieur de FONTMICHEL (2 voix), Monsieur CASSARINI, Madame LAZREUG.

2020 - 114 MODALITÉS D'ORGANISATION DES ÉVALUATIONS DE FIN D'ANNÉE ET DES EXAMENS DE FIN DE CYCLE

Madame Jocelyne BUSTAMENTE

- **ADOPTER** les modalités spécifiques d'organisation des évaluations de fin d'année et des examens de fin de cycle pour l'année scolaire 2019-2020.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

Grasse le 9 juillet 2020,

Le Maire,

Jérôme VIAUD
Vice-président du Conseil départemental
des Alpes-Maritimes
Président de la Communauté d'Agglomération
du Pays de Grasse